



## Réunion du groupe pays Tunisie

Mardi 13 mars 2012

10h – 13h30

Cités Unies France – 9, rue Christiani – 75018 Paris  
Métro Barbès-Rochechouart

---

### Relevé de décisions

---

Présents :

- ANVROIN Marion, MEVEL-REINGOLD Anne-Marie, TILLIETTE François (Ministère des Affaires Etrangères et Européennes) ;
- AOUAICHIA Farid (Communauté urbaine de Dunkerque) ;
- BERGER Annie (Caen) ;
- BEUNARD Agathe (Horizons Solidaires) ;
- BOINOT Marion (Solidarité laïque)
- CHAUDIEU Aurélie (France volontaires)
- CHAY Latifa, DESHAYES Frédéric (Romans-sur-Isère) ;
- FIORINI BERIOT Anna, HAAB Rachel, SOULAGE Bernard (conseil régional Rhône-Alpes) ;
- GAILLARD Richard (Lille métropole)
- GASPARETTO François (Ministère de l'agriculture de l'alimentation et de la pêche)
- ROUQUETTE Virginie et FRANCESE Marianna (Cités Unies France) ;
- KHOUDJA Lydie (France Volontaires à Tunis) ;
- KORB Andréas (CNFPT Paris) ;
- MARCETTAU Stanislas (conseil général de la Loire atlantique) ;
- MARCHESINI Giulia, CAM Mai Linh (Agence française de développement AFD) ;
- PREVOT Carole (AMF) ;
- SONALET Pierre-Yves (Ambassade de France en Tunisie) ;
- ADILA Djamel (Conseil général de l'Essonne) ;
- SURDON Christine (coopération solidaire Rhône-Alpes).

Excusés :

- Ville de Marseille
- Conseil régional Pays de la Loire
- Conseil régional du Limousin
- CGLU

---

### I/ Situation politique en Tunisie

---

*François Tilliette, chargé de coopération du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes  
Pierre-Yves Sonalet, Ambassade de France en Tunisie*

Les élections législatives ont eu lieu le 23 octobre 2011 pour former un gouvernement provisoire. Le parti islamiste modéré Ennahda a remporté la majorité des scrutins ; le nouveau Premier ministre issu de la majorité parlementaire est M. Hamadi Jebali.

Le 12 décembre, la nouvelle Chambre choisit le laïc de gauche Moncef Marzouki comme président de la République.

Le 23 décembre, l'assemblée des élus (assemblée constituante) met en place le nouveau gouvernement.

Une répartition entre les pouvoirs législatifs et exécutifs s'opère entre le parti du Congrès pour la République (plutôt nationaliste), Ettakatol (plutôt socialiste) et Ennahda.

La victoire relative du parti d'Ennahda ne doit pas être perçue comme une adhésion massive aux valeurs religieuses : le parti a dit ne pas souhaiter remettre en question le fonctionnement démocratique, les acquis de la Tunisie, notamment en matière de droit des femmes.

Toutefois, certains dérapages ont pu être observés avec l'émergence de groupes salafistes parfois actifs et violents (tentative d'imposer le niqab à la Faculté de la Manouba, incidents autour de la diffusion du film Persepolis, invitation d'un imam intégriste...)

Le discours d'Ennahda est parfois ambigu de sa position sur certains sujets de société.

L'enjeu très fort pour ce nouveau gouvernement consiste principalement en l'importance des défis économiques à relever (taux de chômage de 18%, croissance négative...).

Le plan d'action de la France en Tunisie, soutenu par l'ambassade de France en Tunisie, porte sur trois thèmes principaux :

- la gouvernance,
- l'emploi,
- la société civile.

À la suite du partenariat de Deauville, 425 millions d'euros ont été prévus pour soutenir la Tunisie en transition.

La décentralisation constitue une priorité (un Livre blanc sur cette question a d'ailleurs été publié, il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.cgdr.nat.tn/upload/Livre%20blanc-final.pdf>.) Ses modalités de mise en œuvre restent toutefois à définir.

---

## II/ Point d'information sur les initiatives des associations des pouvoirs locaux

---

*Bernard Soulage, vice-président délégué aux relations du conseil régional de Rhône-Alpes, en sa qualité de membre de l'AIRF*

Du 15 au 18 mai 2012, se tiendra à Tunis un Forum sur la « Décentralisation et Gouvernance régionale » organisé par l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF) avec l'appui de la région Rhône-Alpes.

Le SCAC et la DAECT apportent leur soutien à cette manifestation.

L'AIRF a rencontré pour l'organisation de cette manifestation le gouverneur de Tunis et le Ministère de l'Intérieur tunisien.

L'AIRF sollicite un partenariat avec CUF pour l'organisation de cette manifestation.

Ce séminaire est à destination des membres de l'AIRF (donc les régions francophones). Toutefois, sur demande, les collectivités françaises membres de Cités Unies France, peuvent y participer. Des précisions sur ce séminaire sont disponibles sur le site Internet de CUF.

*Marion Anvroin, chargée de mission du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes [a participé à la mission de CGLU à Tunis]*

CGLU prévoit d'organiser un Séminaire du 28 au 30 mai 2012 sur le thème de la décentralisation et de la gouvernance locale. À cette fin, l'initiative portée par la Deputatio de Barcelone, qui porte la commission décentralisation et autonomie locale, a rencontré la Fédération Nationale des Villes Tunisiennes (FNVT) et des députés de la commission « collectivités locales » de la constituante.

Pour information, la FNVT serait en train de renaître autour de 9 villes tunisiennes motrices.

L'organisation néerlandaise équivalente, l'Agence de coopération de l'association des villes hollandaises (VNG) les appuierait.

*Latifa Chay, maire adjointe de Romans sur Isère, représentante du président du groupe-pays Tunisie*

⇒ L'AIRF et CGLU sont invitées à se rapprocher pour envisager un rapprochement des initiatives. Les collectivités françaises seront tenues informées par Cités Unies France des suites données à chacune de ces manifestations et des possibilités pour elles d'y participer.

---

### III/ Fonds de soutien pour la coopération franco-tunisienne

---

*Anne-Marie Mevel Reingold, chargée de mission, Délégation à l'Action Extérieur des Collectivités Territoriales, Ministère des Affaires Etrangères et Européennes*

La Tunisie est sortie du dispositif classique d'appel à projets porté par la DAECT. Une enveloppe d'un montant de 200 000 à 250 000 Euros permettra de soutenir spécifiquement les projets de coopération décentralisée franco-tunisienne.

Les projets soutenus porteront sur cinq thématiques :

- services publics (déchets, eau, assainissement, urbanisme) ;
- valorisation du patrimoine historique et culturel ;
- tourisme et aménagement du territoire;
- agriculture (de la production jusqu'à la commercialisation);
- développement économique et insertion socio-économique.

Le MAEE apporte jusqu'à 30 % du co-financement du projet dans le cas d'un projet déposé par une collectivité française et jusqu'à 40% du co-financement dans le cas d'un projet mutualisé.

Les projets co-financés seront d'une durée de un an.

Ce fonds de soutien sera opérationnel dans les prochains jours.

N.B. : Les projets de coopération décentralisée franco-tunisienne déposés dans le cadre de l'appel à projets classique de la DAECT seront automatiquement « basculés » dans le cadre de ce fonds.

---

### IV/ Des Rencontres de la coopération décentralisée tuniso-françaises

---

*Virginie Rouquette, chargée de mission, Cités Unies France*

Cités Unies France s'est rendue en Tunisie au début du mois de février pour faire un point sur la coopération décentralisée franco-tunisienne.

*[Le compte-rendu de la mission est téléchargeable sur le site de CUF]*

La question du rôle des collectivités locales en Tunisie est prise en considération par la nouvelle assemblée constituante ; une commission de la Constituante leur est effectivement dédiée.

Toutefois la date des prochaines élections locales n'est pas encore arrêtée. La majorité des précédents élus en poste a été remplacée par des « délégations spéciales » qui assurent l'intérim.

Si cette situation interroge les collectivités françaises pour la poursuite de leurs projets en Tunisie, plusieurs interlocuteurs rencontrés lors de cette mission ont souligné la qualité de ces délégués et la nécessité de poursuivre les travaux de coopération décentralisée.

Pour accompagner le redémarrage de cette coopération, il est proposé de **tenir des Rencontres**

## **de la coopération décentralisée franco-tunisienne à l'automne 2012.**

L'organisation de rencontres de la coopération décentralisée franco-tunisienne permettrait aux acteurs de se rencontrer, de réfléchir aux projets à soutenir et de maintenir le lien dans cette période encore mouvante, ce qui n'a pu être fait depuis 1996 (dates des premières assises de la coopération décentralisée franco-tunisienne qui s'étaient tenues à Sousse).

Elles permettraient également d'assurer la continuité du lien de coopération entre collectivités tunisiennes et françaises.

Enfin, elles faciliteraient l'engagement de nouvelles collectivités françaises en Tunisie.

Un lien avec les autres réseaux européens serait à rechercher, en profitant notamment des initiatives AIRF et CGLU de mai.

Afin de préparer ces Rencontres, il est proposé de mettre en place un **comité de pilotage franco-tunisien**.

Il serait composé, pour la partie française :

- de collectivités françaises, (sur leur proposition : le conseil général de l'Essonne, le conseil régional de Rhône-Alpes et la communauté urbaine de Dunkerque),
- de Cités Unies France et de la ville de Romans-sur-Isère, en qualité de président de groupe-pays Tunisie,
- du SCAC de l'Ambassade de France à Tunis,
- de la DAECT au MAEE,
- de la Mission de la Gouvernance démocratique bureau au MAEE,
- de l'Agence Française de Développement (AFD),
- de l'Association de maires de France (AMF),
- du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Pour la partie tunisienne, plusieurs interlocuteurs sont présentés (cf draft de note de cadrage des rencontres, téléchargeables sur le site de Cités Unies France : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1474>).

Un premier comité de pilotage se réunira le **14 mai prochain, à Tunis** (*décision prise après la réunion, sur proposition du CFAD*).

---

## **V/ Tour de table des collectivités françaises**

---

*Giulia Marchesini, et Mai Linh Cam, chargées de mission de l'Agence Française de Développement (AFD)*

L'AFD est implantée en Tunisie depuis 1992. Elle a aujourd'hui en Tunisie une stratégie de soutien aux réformes en cours. Elle travaille notamment sur la formation professionnelle, la réglementation de la micro finance, le développement urbain (notamment la réhabilitation des quartiers populaires, la réalisation d'équipements marchands. L'AFD souhaite renforcer son partenariat avec les collectivités locales tunisiennes, qui aujourd'hui souffrent d'un manque de ressources humaines et techniques.

Aujourd'hui, l'AFD travaille en direct avec l'Etat tunisien qui appuie les projets des collectivités tunisiennes.

L'AFD peut apporter un soutien aux projets de coopération décentralisée franco-tunisiens s'ils entrent dans la stratégie de l'AFD.

*Deshayes Frédéric, responsable des relations internationales, Romans-sur-Isère*

El Jem et Romans sur Isère travaillent de longue date sur des projets de revalorisation du

patrimoine (en partenariat avec la ville de Vienne) et de soutien du mouvement associatif. Récemment, des manifestations culturelles ont été organisées à Romans-sur-Isère ; une exposition photographique, des projections des films du Maghreb de film .... qui ont rencontré un franc succès. La ville de Romans est d'ailleurs disposée à prêter son exposition photographique.

Concernant les Rencontres, les attentes de la ville de Romans-sur-Isère sont de faire rencontrer les sociétés civiles franco-tunisiennes pour discuter des différents thèmes, comme la démocratie locale, l'urbanisme, et l'environnement. Romans s'intéresse également à la question de la mutualisation des acteurs sur des thématiques spécifiques, sur l'identification d'actions concrètes (type accueil en collectivités de stagiaires). La présence d'un correspondant pour la coopération décentralisée franco-tunisienne sur place apporterait indéniablement un appui aux collectivités françaises engagées en Tunisie. Au niveau de la forme, un travail par ateliers serait à privilégier sur les séances de plénières (néanmoins indispensables, mais à limiter)

*Aouaichia Farid, chargé de mission de la communauté urbaine de Dunkerque*

La communauté urbaine travaille sur un projet tripartite européen avec les villes de Bizerte en Tunisie et Annaba en Algérie autour d'échanges sur les questions d'urbanisme.

La révolution a eu pour conséquence de dynamiser la coopération décentralisée entre les 2 collectivités partenaires.

Actuellement, les projets de coopération se concentrent en deux axes : une valorisation de tous les patrimoines de la ville de Bizerte et le soutien à la démocratie participative autour de la création d'une maison quartier.

Concernant les Rencontres, la communauté urbaine de Dunkerque est disposée à s'investir dans le comité de pilotage. Elle souhaiterait interroger la participation des collectivités locales tunisiennes et leur niveau de représentation.

*Anna Fiorini Beriot, chargée de mission de Rhône-Alpes, Rachel Haab, directrice des relations internationales du conseil régional de Rhône-Alpes et Christine Surdon*

Il existe une coopération historique entre le gouvernorat de Monastir et la région Rhône Alpe, mais cette coopération a pris fin en 2010, date d'échéance de la convention de partenariat entre les deux collectivités.

Le travail s'est toutefois poursuivi sur trois axes :

- aide à l'organisation des élections pour les ressortissants tunisiens en Rhône Alpe ;
- échanges entre le syndicat UGTT très engagé dans la révolution et le mouvement syndical de Rhône Alpes (Confédération Paysanne), notamment autour de problématiques de développement rural et du développement du tourisme ,
- financement d'un séminaire en octobre sur le tourisme durable

Concernant les Rencontres, la région Rhône Alpes est disposée à s'investir dans le comité de pilotage.

*Richard Gaillard, chef de projet, Lille métropole*

Dans le cadre de sas relation avec la ville de Sousse, la communauté urbaine de Lille soutient le projet GODEM (Gestion Optimisée des Déchets en Méditerranée), qui a pour but la création d'un réseau d'autorités locales et régionales méditerranéennes dans le domaine de la gestion et du traitement des déchets.

Concernant les rencontres, la communauté urbaine de Lille souhaite qu'elles permettent à de nouvelles collectivités françaises souhaitant s'impliquer en Tunisie de prendre part à cet événement et qu'une réflexion soit menée sur le développement « de l'intérieur » en Tunisie.

*Annie Berger, conseillère municipale de Caen :*

A Caen, une association des amis de printemps arabes et de la Tunisie a été créée à l'issue de la Révolution tunisienne. Cette association souhaite s'impliquer sur les questions du tourisme responsable, du développement solidaire et de l'environnement. Leur premier objectif pour 2012 est l'organisation d'une rencontre sur l'économie sociale et solidaire et l'accueil d'une délégation, des représentants de la société civile et les élus provisoires de la zone (Tunisie) pour discuter de ces thèmes.

La ville de Caen a également fait part de son intention de travailler sur les questions de mémoire. Concernant les rencontres, la ville de Caen souhaite que la question de la réciprocité en coopération décentralisée soit abordée. Une réflexion sur le soutien que la coopération décentralisée peut apporter à la consolidation de la démocratie pourrait également être menée.

*Djamel Adila, conseil général de l'Essonne*

Le conseil général de l'Essonne est en réflexion sur son engagement en Tunisie. Un diagnostic territorial est en cours afin d'identifier les acteurs du territoire essonnien engagés en Tunisie qui pourrait aboutir à un engagement de la collectivité d'ici 1 à 1,5 an avec une collectivité tunisienne.

Les axes de travail pourraient être : un axe institutionnel et le lien entre organisations de la société civile essonniennes et du territoire partenaire tunisien.

Concernant les rencontres, le conseil général de l'Essonne est disposé à s'impliquer dans le comité de pilotage.

*Stanislas Marcettau, directeur des relations internationales du conseil général de la Loire Atlantique*

Le conseil général de Loire Atlantique travaille avec le gouvernorat de Mahdia sur des projets d'appui à l'agriculture, à la pêche, le patrimoine et le social.

Avec la révolution tunisienne, le conseil général souhaite partir sur de nouvelles bases, travailler sur la question du développement économique (notamment chômage des jeunes, la formation des jeunes et micro-crédit). mais aussi dans le domaine du social, avec des projets de partenariat entre établissement pour l'enfance handicapée. Enfin, le thème de la culture et du patrimoine pourrait être renforcé dans le cadre du partenariat.

Concernant les Rencontres, le conseil général de Loire Atlantique souhaite que le thème de la réciprocité soit abordé, qu'une réflexion soit menée autour d'un travail des collectivités territoriales françaises vers l'intérieur autour de la recomposition de la carte territoriale en Tunisie, avec un point particulier sur la place des conseils généraux en cas de fusion des gouvernorats, ainsi qu'une réflexion sur le respect des équilibres politiques issus des élections (comment travailler avec toutes les tendances issues du scrutin d'octobre?).

---

## **V/ La mobilisation de la société civile en Tunisie et ses liens avec la coopération décentralisée franco-tunisienne**

---

*Pierre Yves Sonalet, SCAC (Service de Coopération et d'Action Culturelle) au sein de l'Ambassade de France à Tunis et Lydie Khoudja, chargée de mission France Volontaire et Solidarité Laïque à Tunis*

Le 30 et 31 mars 2012 se déroulera la 2<sup>ème</sup> édition du Forum de la société civile à Tunis.

Le but de la manifestation est de rapprocher les deux sociétés civiles (franco-tunisienne).

Quatre thèmes principaux structurent la rencontre :

- les droits des femmes et des hommes ;

- l'environnement ;
- le micro crédit ;
- la citoyenneté .

Une attention particulière est aussi donnée au volontariat (et surtout celui de la jeunesse), et à l'emploi (notamment à cause du fort taux de chômage).

Les collectivités territoriales françaises qui souhaitent participer au Forum sont les bienvenues et sont invitées à se rapprocher du SCAC de l'Ambassade de France à Tunis.

*[Le programme de la manifestation est téléchargeable sur le site de CUF à l'adresse suivante : <http://www.cites-unies-france.org/spip.php?article1488> ]*

*Marion Boinot de Solidarité Laïque*

Solidarité Laïque est en lien avec CUF pour travailler sur le soutien à la société civile en lien avec la coopération décentralisée tuniso-française. L'apport de la coopération décentralisée est en effet très significatif pour renforcer la durabilité des projets. Le but est d'accompagner la société civile tunisienne dans sa structuration.

Les thèmes sur lesquels souhaite se mobiliser Solidarité Laïque sont l'éducation et la formation professionnelle, la citoyenneté, le territoire et les droits en général.

Solidarité Laïque souhaite organiser une rencontre pour expliquer leurs initiatives et créer, à terme, un réseau.

---

## VI/ Informations diverses

---

*Lydie Khoudja, chargée de mission Volontaire International et Solidarité Laïque à Tunis :*

Le BAC (Bureau Association Conseil), créé fin novembre 2011 est une structure d'appui technique aux associations tunisiennes.

Pour tous renseignements complémentaires : [www.bac-associations.tn](http://www.bac-associations.tn)